

CHARGES LOCATIVES

Euclid peut calculer les charges locatives d'un immeuble.



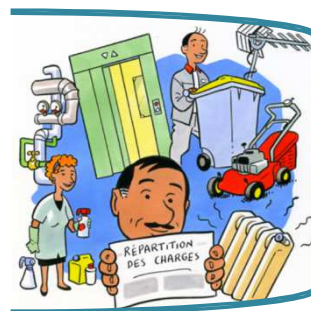
Immeubles concernés

Elles peuvent être déterminées pour

- Les immeubles d'habitation
- Les immeubles à destination mixte (commerce, professionnel, habitation)

Charges

- Charges eau (eau froide, eau chaude)
- Charges chauffage
- Charges entretien espaces communs (escaliers, cour...)
- Charges ascenseur
- Charges enlèvement ordures ménagères
- Charges taxe de balayage
- Charges redevance assainissement
- Charges équipements divers (interphone, VMC...)
- Autres charges récupérables auprès du locataire



Éléments pris en compte

- Nombre d'occupants
- Type d'ERP (bar, restaurant, boutique...)
- Type de logement (T2, T3...)
- Surface/volume du local

Mesurage et attestation de surface

Selon un mesurage précis du bien, délivrance d'une attestation :

- de surface loi Carrez, Loi Boutin...
- de surface de plancher, habitable, utile...
- d'autres surfaces nécessaires au propriétaire (service des impôts...)

